Envoyé en préfecture le 27/04/2023
Reçu en préfecture le 27/04/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230413-DCM202313BIS-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers : 19
Présents : 13
Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2023

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Valentin TELLECHEA, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Myriam COULOUMIERS.

Excusés : Christian DURROTY (donne pouvoir à Alain ALLEGROTTI), Kathy COELHO (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Patricia VIALLE (donne pouvoir à Christiane URKIA-MARTIN), Sophie KONSTANTINOVICH (donne pouvoir à Céline MAZEROLLES), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA), Zigor GOIEASKOETXEA (donne pouvoir à Myriam COULOUMIERS).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2023-13 : Vote du Compte administratif – Budget principal de la COMMUNE 2022

VU Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L. 2121-31 ;

CONSIDERANT que l'exercice 2022 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de **367 175,86 €** et un excédent d'investissement de **626 332,80 €**, soit un résultat brut de **993 508,66 €** hors restes à réaliser ;

VU le compte de gestion 2022 dressé par le Comptable ;

VU l'avis des Commissions Finances réunies en séance les 27 mars et 03 avril 2023 :

APRES que Madame la Maire s'est retirée, laissant la présidence à l'adjoint désigné en début de séance,
Le Conseil Municipal décide à **la MAJORITE,** Monsieur Arla et Madame Couloumiers votants contre, de :

ARTICLE 1er : ARRETER le compte administratif présenté et annexé par l'ordonnateur au titre de l'exercice 2022, pour le budget principal de la commune d'Arbonne ;

ARTICLE 2 : VALIDER les éléments suivants et ainsi reconnaitre la sincérité du compte administratif du budget principal de l'exercice 2022 tel que présenté et l'arrêt des résultats définitifs.

Envoyé en préfecture le 27/04/2023
Reçu en préfecture le 27/04/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230413-DCM202313BIS-DE

A / En section de fonctionnement :

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		***Réalise***	***Chapitres***		***Réalise***
011	Charges à caractère général	376 370,85	013	Atténuations de charges	32 790,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	558 491,87	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	68 942,78
65	Autres charges de gestion courante	209 169,84	73	Impôts et taxes	1 127 161,42
66	Charges financières	32 000,00	74	Dotations, subventions et participations	167 922,42
67	Charges exceptionnelles	0,00	75	Autres produits de gestion courante	1 619,73
022	Dépenses imprévues	0,00	76	Produits financiers	18,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00	77	Produits exceptionnels	14 556,14
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 966,75	002	Excédent de fonctionnement reporté	160 163,69
	Total Général	**1 205 999,31**		**Total Général**	**1 573 175,17**

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 est de **367 175,86 €**.

B / En section d'investissement :

DEPENSES		
Chapitres		***CA 2022***
020	Dépenses imprévues	- €
041	Opérations patrimoniales	37 154,09 €
105	VOIRIE ET TROTTOIRS	251 050,16 €
138	POINTS APPORT VOLONTAIRE	- €
143	SIGNALETIQUE CHEMINS	- €
144	AMENAGEMENT NOUVEAU CIMETIERE	- €
146	TERRAIN DE FOOT	- €
153	NOUVELLE ECOLE	245 329,85 €
155	NUMERIQUE ECOLE	20 851,20 €
156	LOCAL TECHNIQUE	2 031,60 €
158	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	- €
159	REVITALISATION CENTRE BOURG	21 818,00 €
161	MAIRIE - ACCESSIBILITE	1 739,82 €
166	EGLISE - BENOITERIE - ANCIEN CIMETIERE	436,80 €
169	MECDU	- €
170	CRECHE	- €
171	BIBLIOTHEQUE	- €
16	Emprunts et dettes assimilés	126 245,74 €
20	Immobilisations incorporelles	7 021,97 €
21	Immobilisations corporelles	69 806,73 €
23	Immobilisations en cours	10 566,45 €
27	Autres immobilisations financières	- €
	Total Général	**794 052,41 €**

RECETTES		
Chapitres		***Réalise***
001	Excédent d'investissement reporté	453 208,85
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 966,75
041	Opérations patrimoniales	37 154,09
10	Dotations, fonds divers et reserves	512 522,13
13	Subventions d'investissement reçues	157 795,39
16	Emprunts et dettes assimilés	51 000,00
27	Autres immobilisations financières	178 738,00
	Total Général	**1 420 385,21**

Le résultat de la section d'investissement pour l'exercice 2022 est de **626 332,80 €.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 24 avril 2023

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ

MAIRIE d'ARBONNE (Pyrénées-Atlantiques)